

# Fiche de prévention terrain



Date : \_\_\_\_\_ Lieu du chantier : \_\_\_\_\_  
année/mois/jour

Entrepreneur : \_\_\_\_\_

**En appliquant cette fiche d'observation, vous diminuez les risques de bris sur votre chantier**

- La demande de localisation des infrastructures a été effectuée auprès d'Info-Excavation.
- Le croquis de localisation des conduites gazières est disponible sur le chantier.
- Le croquis de localisation est valide (validation de la date de début et de fin des travaux).
- Je prends connaissance des directives particulières, mentionnées par le propriétaire d'infrastructure, dans le rapport de localisation.
- Les travaux d'excavation ont lieu à l'intérieur de la zone localisée.
- Une rencontre de coordination a été tenue en début de quart, afin de marcher le chantier et identifier la présence des infrastructures souterraines dans l'excavation qui aura lieu au cours de la journée.
- Un marquage au sol est effectué quotidiennement, afin d'identifier la localisation des conduites gazières.
- Aucune excavation mécanique ne s'effectue à l'intérieur de la zone tampon, soit 1 mètre de part et d'autre du marquage de la conduite lorsque la conduite n'est pas visible (distance variable selon la pression du réseau gazier).
- Aucune excavation mécanique ne s'effectue à l'intérieur de la zone tampon, soit de 300 mm de part et d'autre du marquage de la conduite lorsque la conduite est visible (distance variable selon la pression du réseau gazier).
- Le cahier des *Directives pour les travaux à proximité de nos infrastructures souterraines* est connu et appliqué (soutènement des conduites dégagées, remblayage conforme, croisement, etc.).
- Lorsqu'applicable, en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, les programmes de prévention de l'entrepreneur et du maître d'œuvre contiennent une section détaillant les mesures de prévention et de contrôle lors de travaux d'excavation à proximité d'infrastructures gazières.
- Les travailleurs sont formés quant à l'excavation sécuritaire lors de travaux à proximité d'infrastructures gazières. Une procédure de mesures d'urgences en cas de bris de conduite gazière est élaborée et connue des travailleurs.
- Je prends en main ma santé, ma sécurité et celle de mes confrères et consœurs de travail.

